



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2025/05

OBJET: Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – Budget principal,

Date de convocation

06/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 06
VOTANTS : 06

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : *MM. NICOMETTE Michel, HARLE-JACQUET Thierry, SALLEZ Sébastien, BEAUJOIN Sébastien.
Mmes GAY Martine, LANFROY Amandine.*

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : *MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine,
NICOMETTE Emmanuel.
Mmes DENIS Laura, GUIHOT Sandy.*

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr HARLE-JACQUET Thierry a été élu secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Mme GAY Martine a été désignée comme président de séance, le Maire devant quitter la salle au moment du vote.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L1612-12 et 13,

Vu le Compte Financier Unique (CFU), transmis par la DDFIP, Considérant que le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des résultats de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- de donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2025/5

OBJET: Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – Budget principal,

.../...

Compte financier unique principal				
Section de fonctionnement	Réalisations de l'année 2024	140 779,31 €	197 381,75 €	56 602,44 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			34 493,62 €
	Résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement			<u>91 096,06 €</u>
Section d'investissement	Réalisations de l'année 2024	20 878,61 €	119 932,04 €	99 053,43 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			- 64 318,11 €
	Solde d'exécution 2024 de la section d'investissement			<u>34 735,32 €</u>
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement			
	Investissement			
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				<u>34 735,32 €</u>

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits (états à joindre à la présente délibération, si nécessaire),
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

OBJET: Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – Budget principal,

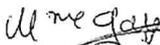
.../...

- d'autoriser le président à prendre toutes les mesures nécessaires à sa publicité.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 10 avril 2025

La présidente de séance,


Martine GAY



Le secrétaire de séance,

Thierry HARLE-JACQUET

Envoyé en préfecture le 20/05/2025
Reçu en préfecture le 20/05/2025
Publié le
ID : 051-215102716-20250410-DEL2025_05-DE